

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5956>



MUTATIONS INTRA-ACADÉMIQUES 2020

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Mutations -



Publication date: vendredi 21 février 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Syndicat national des enseignants de Second degré

La période de saisie des vœux sur le serveur SIAM pour participer au mouvement intra-académique est fixée



du mercredi 18 mars (12h) au jeudi 2 avril 2020 (12h)



Suite à la loi de transformation de la fonction publique, les commissions paritaires ne sont plus compétentes en matière de mouvement des personnels depuis ce 1er janvier 2020. Toutefois, pour vous aider à formuler correctement vos vœux de mutation, les commissaires paritaires du SNES-FSU vous proposent :

- une réunion d'information le mercredi 25 mars à la maison des syndicats à Chalon-sur-Saône (à 15h)
- des rendez-vous personnalisés lors de leurs permanences.

-
- Cliquez sur la vignette ci-dessous pour accéder à tous les renseignements nécessaires.
-

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

